

**Demande d'aide pour
la télé-assistance
au CCAS**

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) d'Annesse et Beaulieu a pour mission, entre autre, le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Nous avons pris la décision en conseil d'administration d'allouer une aide financière annuelle à toute personne résidente sur le territoire communal et qui souscrit à une télé-assistance pour rester à son domicile.

Année de la demande :

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Pièces à joindre à la demande :

- la copie du contrat de souscription à une télé-assistance en cours de validité
- un RIB